



Écoles de Musique

Demande pour l'année **2019/2020** pour la participation au remboursement des frais d'inscription aux conservatoires et écoles de musique

**DERNIER DÉLAI POUR LA REMISE DU FORMULAIRE:
VENDREDI, LE 27 NOVEMBRE 2020**

Nom et prénom:

Date et lieu de naissance:

Adresse (code postal, localité, rue, numéro):

Etablissement fréquenté:

Classe – Instrument:

Parents (nom, prénom, profession, adresse):

Père

Mère

Code Banque:

Numéro compte courant (IBAN), titulaire du compte:

Date de la demande:

Signature du demandeur:

N.B.: Le Conseil Communal de Sanem, en sa séance du 25 juin 1983, avait décidé de rembourser aux élèves des conservatoires de musique de moins de 18 ans le droit d'inscription plus un cours. Le maximum remboursable a été fixé à 50,00.- € en date du 24 février 2003.

Réservé à l'administration communale			
No client	No Pro Forma	Nombre des cours suivis	Total du montant à payer
			,- €